



Une jeune fille attentive pendant la leçon.
Tchad

Crédit : Educate a Child

CHAPITRE 2

ÉQUITÉ, ÉGALITÉ DES GENRES ET INCLUSION

dans l'accès à l'éducation

APERÇU DES RÉSULTATS

IMPACT

BUT 1

Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables

#2

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans en bonne voie de développement.

—

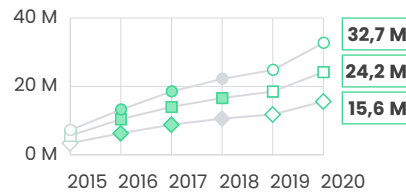
*13 pays disposant de données.

BUT 2

Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion

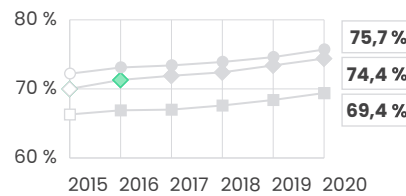
#3

32,7 millions d'enfants ont bénéficié d'une aide du GPE depuis 2015.



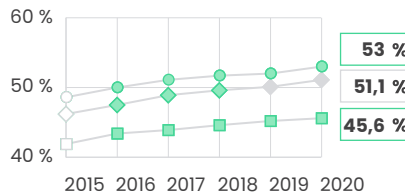
#4a

75,7 % des enfants ont achevé le cycle d'enseignement primaire.



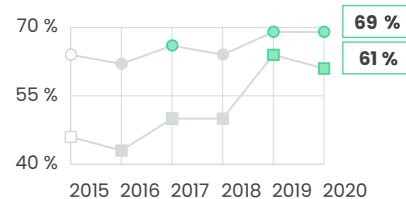
#4b

53 % des enfants ont achevé le premier cycle d'enseignement secondaire.



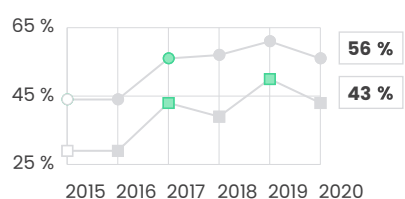
#5a

69 % des pays partenaires ont atteint ou presque la parité entre les genres concernant le taux d'achèvement du primaire.



#5b

56 % des pays partenaires ont atteint ou presque la parité entre les genres concernant le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire.

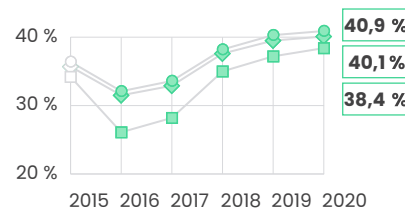


	Référence	Jalon atteint	Jalon non-atteint	Pas de jalon	Données insuffisantes
Total	○	●	●	○	—
PFFC	□	■	■	□	—
Filles	◇	◆	◆	◇	—

IMPACT

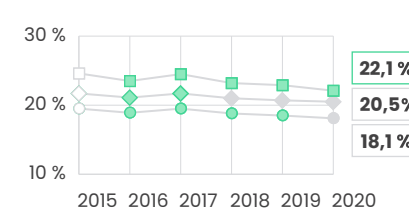
#6

40,9 % des enfants en âge de suivre un enseignement préscolaire étaient scolarisés.



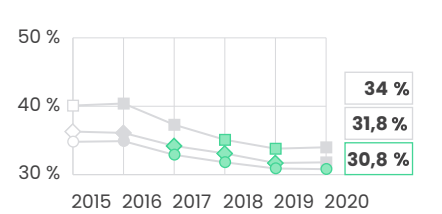
#7a

18,1 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés.



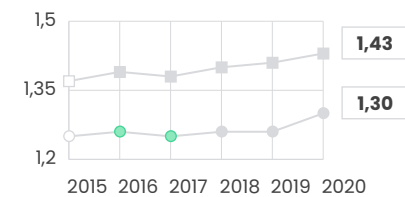
#7b

30,8 % des enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés.



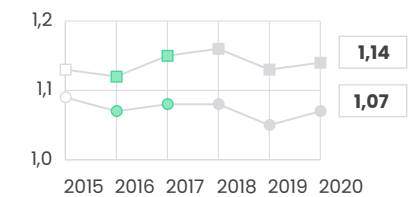
#8a

Les filles en âge de fréquenter le primaire étaient 1,3 fois plus susceptibles que les garçons de ne pas être scolarisés.



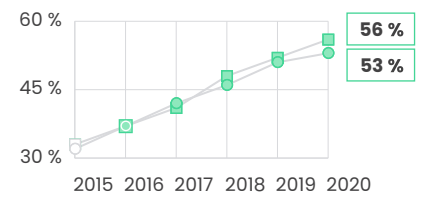
#8b

Les filles en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire étaient 1,07 fois plus susceptibles que les garçons de ne pas être scolarisés.



#9

53 % des pays partenaires ont enregistré une amélioration notable sur l'indice d'équité depuis 2010.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Les taux d'achèvement se sont améliorés au cours de la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, même si la croissance démographique a tempéré les progrès dans le primaire. Les taux d'achèvement du primaire sont passés de 72,2 % à 75,7 %, tandis que les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire ont grimpé de 48,6 % à 53 %.
- Le désavantage des filles dans l'accès à l'éducation s'est réduit dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire, comme l'illustre le resserrement de l'écart entre les taux d'achèvement moyens des garçons et des filles par rapport aux valeurs de référence de 2015. Dans le primaire, cet écart entre les genres passe de 6,1 % à 3,4 % des taux d'achèvement globaux depuis l'année de référence. Dans le premier cycle du secondaire, il chute de 9,9 % à 7,2 % des taux d'achèvement globaux depuis l'année de référence.
- Le nombre d'enfants scolarisés progresse, mais pas assez rapidement. Les données montrent que 18,1 % des enfants ne sont pas scolarisés dans l'enseignement primaire, contre 19,5 % en 2015, année de référence. En outre, 30,8 % des enfants ne sont pas scolarisés dans le premier cycle du secondaire d'une manière générale, une proportion qui atteint 34 % dans les PFFC. Toutefois, ce chiffre a reculé de plus de 4 points de pourcentage dans l'ensemble depuis l'année de référence et de plus de 6 points pour les PFFC.
- Sur cinq filles non scolarisées dans l'enseignement primaire dans les pays partenaires du GPE, quatre vivent dans un PFFC. Pour le premier cycle du secondaire, cette proportion est de deux sur trois.
- En dehors des filles, des enfants des zones rurales ou des PFFC, et des enfants issus des ménages les plus pauvres, d'autres enfants défavorisés sont de loin plus susceptibles de ne pas être scolarisés, notamment les enfants handicapés, réfugiés, déplacés internes, issus de communautés nomades, et d'autres groupes marginalisés.
- Par rapport aux valeurs de référence de 2015, le pourcentage d'enfants en bas âge inscrits dans l'enseignement préscolaire a augmenté, passant de 36,4 % à 40,9 %. La parité est presque parfaite en ce qui concerne la scolarisation dans le préscolaire, les filles n'étant que légèrement désavantagées.
- Entre 2015 et 2020, les financements du GPE ont soutenu l'équivalent de 32,7 millions d'élèves, notamment 24,2 millions d'enfants vivant dans des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits.
- Pour les financements de mise en œuvre du GPE approuvés entre 2016 et 2020, 30 % des fonds, soit 640 millions de dollars, ont été consacrés à des activités encourageant spécifiquement l'équité, l'égalité des genres et l'inclusion.

L'équité, l'égalité des genres et l'inclusion sont au cœur des activités du GPE, comme énoncé dans le but 2 du Plan stratégique GPE 2020. Ce chapitre présente les progrès réalisés sur différentes dimensions de l'équité dans l'accès à l'éducation, notamment le nombre d'enfants scolarisés dans le primaire et achevant leurs études dans ce cycle, de même que les soins et l'éducation de la petite enfance. Un accent particulier est mis sur l'égalité entre les genres et les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC).

Il est important de noter que les données analysées dans ce chapitre, collectées avant la pandémie, ne reflètent pas encore les répercussions de la COVID-19¹. Ces indicateurs d'accès se fondent sur des données que l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) met deux ans à recueillir et publier, de sorte que chaque année le rapport du GPE présente des données de l'ISU qui ont été collectées deux ans auparavant. Les répercussions de la pandémie sur l'accès équitable à l'éducation et l'ampleur de la réponse du GPE sont décrites dans le chapitre spécial consacré à la COVID-19.

2.1. ÉQUITÉ DANS L'ACHÈVEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE

TAUX D'ACHÈVEMENT (Indicateur 4)

L'indicateur 4 mesure la proportion d'enfants qui terminent a) le primaire ; et b) le premier cycle du secondaire². Dans l'ensemble, les taux d'achèvement du primaire ont augmenté chaque année de la période examinée, passant de 72,2 % pour l'année de référence à 75,7 % par rapport à la cible fixée pour 2020. Néanmoins, les données révisées publiées en 2019 et confirmées en 2020 montrent que les progrès dans les taux d'achèvement du cycle primaire ont été

plus faibles que prévu³. Les jalons et les cibles fixés pour 2020 en ce qui concerne l'ensemble des indicateurs ont été choisis sur la base des projections à l'année de référence, tandis que les données révisées basées sur des populations estimatives plus élevées font apparaître des taux d'achèvement de l'enseignement primaire plus bas que ces estimations, notamment dans les PPFC, ainsi que des progrès plus lents (figure 2.1a)⁴. Si les taux d'achèvement du cycle primaire sont en hausse, ils peinent à suivre le rythme de l'accroissement de la population. Les taux d'achèvement du cycle secondaire affichent une bonne progression : dépassement de la cible pour 2020 dans l'ensemble et pour les PPFC, et des valeurs suffisamment proches de la cible fixée pour les filles pour

1. Le GPE utilise les données de l'ISU concernant l'année scolaire 2017-2018 pour rendre compte de l'atteinte des cibles fixées pour 2020 dans le cadre de résultats, les données de l'ISU étant publiées tous les deux ans.

2. Pour en savoir plus sur la méthodologie employée pour chaque indicateur, remplacer X par le numéro de l'indicateur dans le lien suivant : <https://www.globalpartnership.org/content/methodology-sheet-gpe-result-indicator-X>.

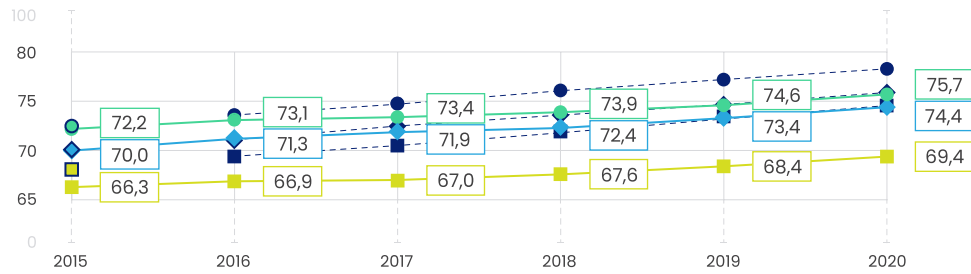
3. En 2019 et 2020, l'ISU a publié des données rétrospectives révisées sur les taux d'achèvement, les taux d'inscription dans l'enseignement préscolaire et les taux des enfants non scolarisés (indicateurs 4, 6 et 7, respectivement) sur la base des estimations des données démographiques mises à jour par la Division de la population des Nations Unies. Ces données sont aussi utilisées pour déterminer la parité dans les taux d'achèvement et les taux de non-scolarisation (indicateurs 5 et 8). Les taux d'achèvement révisés sont présentés pour toutes les années sur la base de données démographiques actualisées pour les indicateurs 4, 5, 6 et 7. L'indicateur 8 est également présenté avec les données actualisées. La sélection des jalons et des cibles pour 2020 en ce qui concerne ces indicateurs ayant été faite sur la base d'estimations préalables, la publication des données révisées a influé de façon positive ou négative, selon les cas, sur leur caractère réalisable. Les références initiales, antérieures à la révision des données, sont indiquées dans les graphiques de ce chapitre, le cas échéant. Lues parallèlement à l'ensemble des données de départ figurant à l'annexe A, elles permettent d'identifier dans quels cas ces estimations préalables ont été plus élevées ou plus faibles que les révisions ultérieures.

4. Dans la figure 2.1a, les chiffres révisés montrent que certains pays partenaires ont enregistré des populations d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire plus importantes que prévu initialement, particulièrement dans des PPFC. Les taux d'achèvement étant calculés par rapport au nombre total d'enfants en âge d'achever leur scolarité dans un pays, une population plus importante se traduit par des taux d'achèvement plus faibles, pour un nombre égal d'enfants terminant leurs études.

FIGURE 2.1.

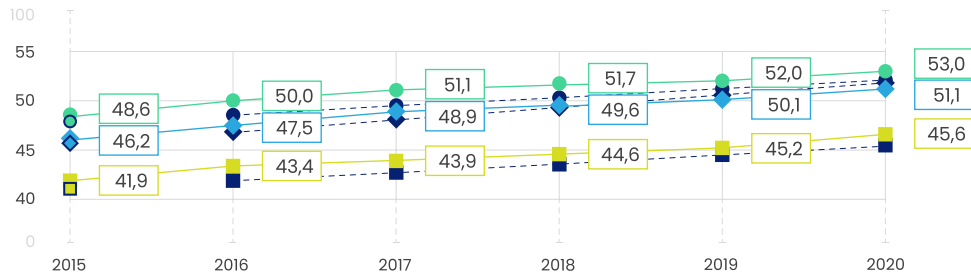
A. LES TAUX D'ACHÈVEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ONT AUGMENTÉ RÉGULIÈREMENT, QUOIQUE PLUS LENTEMENT QU'INITIALEMENT PRÉVU.

Proportion d'enfants qui terminent l'enseignement primaire



B. LES TAUX D'ACHÈVEMENT DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE SE SONT AMÉLIORÉS, BIEN QUE DES ÉCARTS PERSISTENT.

Proportion d'enfants qui terminent le premier cycle du secondaire



	Jalon	Réel	Valeur de référence initiale
Total	●	●	●
PPFC	■	■	■
Filles	◆	◆	◆

Source : Compilation du GPE effectuée à partir des données actualisées de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org> (2020).

Note : Le GPE ne révise pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2019 figurent à l'annexe A.

qu'elle soit considérée « atteinte dans les limites de la tolérance »⁵.

En moyenne dans les pays partenaires du GPE, les filles sont encore désavantagées dans l'achèvement du primaire et du premier cycle du secondaire (figures 2.1a et 2.1b). Les filles des PPFC sont particulièrement désavantagées : avec un taux d'achèvement du primaire de 65,8 % et du premier cycle du secondaire de 41,6 %, elles sont très en dessous de la moyenne pour l'ensemble des enfants des PPFC et de la moyenne pour l'ensemble des filles, par rapport à la cible fixée pour 2020⁶.

PARITÉ ENTRE LES GENRES DANS LES TAUX D'ACHÈVEMENT (Indicateur 5)

Un autre moyen de mesurer les progrès sur l'égalité des genres est l'indice de parité entre les genres, qui montre la situation des filles par rapport aux garçons sur un indicateur donné, par exemple les taux d'achèvement. L'indicateur 5 comptabilise la proportion de pays dont les indices de parité entre les genres pour les taux d'achèvement restent dans les limites de 10 % de la fourchette acceptée pour la parité entre les genres⁷.

5. Comme indiqué à l'annexe B, une marge de « tolérance » de 1 % est appliquée à l'évaluation de la réalisation des jalons et des cibles des indicateurs au niveau de l'impact établis sur la base des données de l'ISU, de sorte que, si un jalon ou une cible fixés par le GPE manquent d'être atteints de 1 point de pourcentage, cette cible ou ce jalon sont réputés avoir été atteints « dans les limites de tolérance ».

6. Compilation du GPE effectuée à partir des données actualisées de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org> (2020).

7. L'indice de parité entre les genres divise les résultats des filles par les résultats des garçons pour obtenir un ratio tel que, plus il est proche de 1, plus les résultats sont similaires pour les filles et les garçons. L'indicateur 5 utilise le seuil 0,877-1,123, qui représente le fait de rester dans les limites de 10 % de la fourchette de 0,97-1,03, acceptée pour la parité entre les genres. Le calcul du nombre de pays dans cette fourchette élargie offre davantage d'informations utiles sur les progrès en matière de parité dans l'ensemble du partenariat.

FIGURE 2.2.

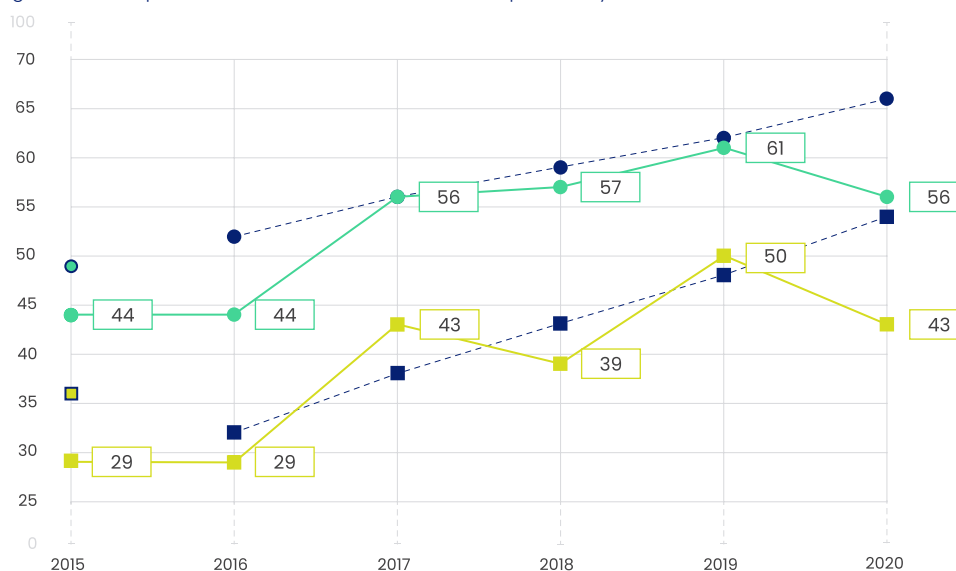
A. LA PARITÉ ENTRE LES GENRES À LA FIN DU CYCLE PRIMAIRE A ATTEINT LES CIBLES.

Proportion de pays partenaires du GPE dans les seuils limites corrigés pour l'indice de parité entre les genres en ce qui concerne les taux d'achèvement de l'enseignement primaire



B. LA PARITÉ ENTRE LES GENRES DANS L'ACHÈVEMENT DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE A AUGMENTÉ DE FAÇON IRRÉGULIÈRE PAR RAPPORT À LA VALEUR DE RÉFÉRENCE ET LES CIBLES FINALES N'ONT PAS ÉTÉ ATTEINTES.

Proportion de pays partenaires du GPE dans les seuils limites corrigés pour l'indice de parité entre les genres en ce qui concerne les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire



	Jalon	Réel	Valeur de référence initiale
Total	●	●	●
PPFC	■	■	■

Source : Compilation du GPE effectuée à partir des données actualisées de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org> (dernières données disponibles 2018-14).

Note : Le GPE ne révisé pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2019 figurent à l'annexe A. Elles s'appuient sur les seuils limites corrigés ; les données basées sur le seuil limite initial figurent à l'annexe H.

La proportion de pays partenaires proches de la parité entre les genres en ce qui concerne l'achèvement de l'enseignement primaire a atteint les cibles fixées pour 2020

aussi bien dans l'ensemble des pays que dans les PPFC, à la fois sur la base du seuil initial (annexe H) et sur celle du seuil corrigé (figure 2.2a)⁸. Pendant la période du Plan stratégique

8. Comme indiqué dans le Rapport sur les résultats 2020 du GPE, le seuil initialement fixé pour se rapprocher de la parité entre les genres pour l'indicateur 5 (0,877-1,123) ne représente pas des degrés de désavantage équivalents pour les garçons et les filles. Étant donné que les indices de parité entre les genres utilisés ici divisent les résultats des filles par les résultats des garçons, cela représente un ratio de 877 filles pour 1 000 garçons à la limite inférieure et un ratio de plus de 890 garçons pour 1 000 filles à la limite supérieure. Dans la figure 2.2 et l'analyse correspondante, les données présentées recourent à un seuil corrigé de 0,8845 à 1,1306, qui représente des degrés équivalents de désavantage pour les filles et les garçons aux limites inférieure et supérieure, tout en préservant l'écart du seuil limite initial (0,246). Les données basées sur le seuil initialement fixé sont exposées à l'annexe H ainsi que dans le cadre de résultats à l'annexe A.

GPE 2020, six pays ont franchi la limite inférieure du seuil, ce qui signifie que les filles y sont plus nombreuses à achever leurs études primaires, et il était prévu qu'un pays supplémentaire franchisse ce cap.⁹ Dans le même temps, deux pays ont dépassé la limite supérieure du seuil, ce qui signifie que moins de garçons y achèvent l'enseignement primaire, et il était prévu que deux pays supplémentaires fassent de même¹⁰.

Aucun des deux jalons fixés pour 2020 n'a été atteint pour ce qui concerne la parité entre les genres dans l'achèvement du premier cycle du secondaire, que l'on utilise le seuil initial (annexe H) ou le seuil corrigé (figure 2.2b). Pendant la période du Plan stratégique 2020, neuf pays ont intégré la fourchette : huit grâce à une baisse du désavantage des filles et un autre à la faveur de la baisse du désavantage des garçons. Quatre pays supplémentaires étaient censés intégrer la fourchette : deux grâce à une baisse du désavantage des filles et deux autres grâce à une baisse du désavantage des garçons. Dans le même temps, quatre pays sont sortis de la fourchette, car les filles y sont à présent plus nombreuses que les garçons à achever le premier cycle du secondaire, et il était prévu que deux pays supplémentaires fassent de même¹¹. Un pays, le Burundi, est entré dans le seuil puis en a dépassé la limite supérieure en raison d'une hausse considérable de la proportion de filles achevant le premier cycle du secondaire pendant la période du Plan stratégique GPE 2020.

L'INDICE D'ÉQUITÉ : TAUX D'ACHÈVEMENT DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE PAR GENRE, ZONE DE RÉSIDENCE ET RICHESSE (Indicateur 9)

L'indicateur 9 suit les résultats annuels des pays partenaires en ce qui concerne l'indice d'équité et recense le nombre d'entre eux qui se sont améliorés d'au moins 10 % depuis 2010. L'indice d'équité offre une mesure de l'équité dans les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire dans 59 pays partenaires ayant des données disponibles, en calculant la

moyenne des trois indices de parité : les filles par rapport aux garçons, les zones rurales par rapport aux zones urbaines et les 20 % des ménages les plus pauvres par rapport aux 20 % des ménages les plus riches¹². En combinant ces trois mesures, l'indice d'équité contribue à déterminer si l'ensemble des enfants d'un pays donné bénéficient des mêmes chances de recevoir un cycle complet d'éducation de base.

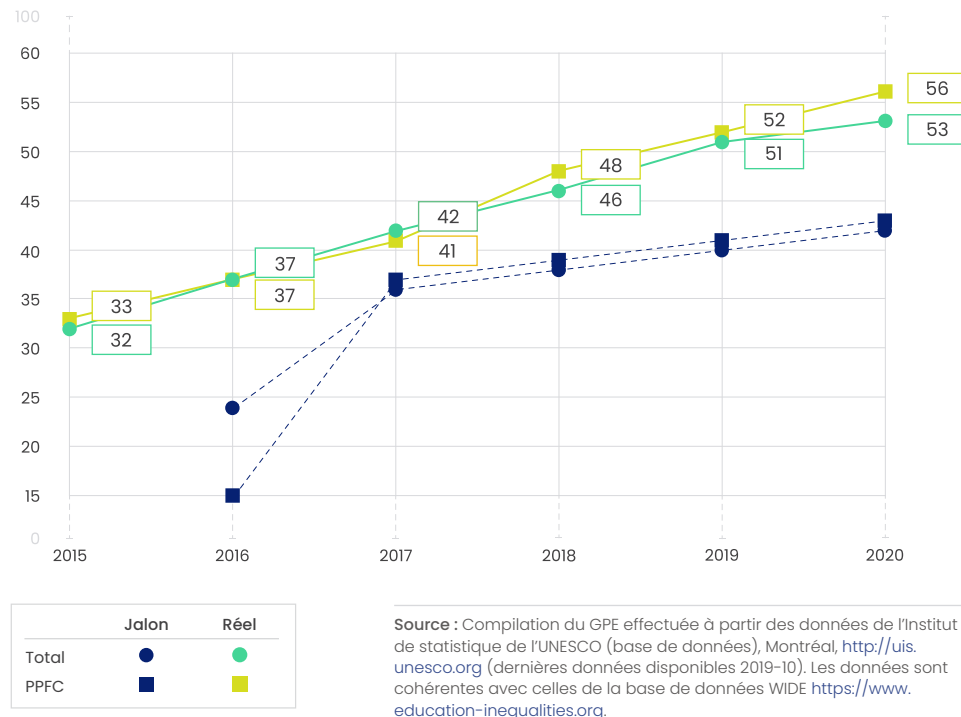
Les nouvelles données pour 2020 concernant les indices de parité des trois composantes font apparaître collectivement des hausses continues et un dépassement des cibles fixées pour 2020 aussi bien dans l'ensemble que dans les PFC (figure 2.3). Les données concernant l'indice de parité de chaque composante sont disponibles à l'annexe I. L'examen des données nationales sur l'indice d'équité et sur les indices de parité de ses composantes fait apparaître des disparités tout à la fois importantes et complexes en ce qui concerne les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire pour les enfants, selon qu'ils appartiennent aux ménages les plus riches ou aux ménages les plus pauvres, qu'ils vivent en milieu urbain ou en milieu rural et qu'il s'agit de garçons ou de filles. De plus, les effets de la combinaison de ces facteurs sont de plus en plus prévisibles en moyenne (les filles des zones rurales appartenant aux ménages les plus pauvres sont généralement les plus en retard), bien que l'ampleur des disparités puisse varier fortement d'un pays à l'autre¹³. L'encadré 2.1 présente un exemple du soutien que le GPE apporte dans le domaine de l'équité compte tenu de ces contextes difficiles. La parité sur le plan de la richesse est celle qui s'est le plus améliorée pendant la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, car sur les 48 pays partenaires ayant des données disponibles, 37 pays ont progressé et 11 ont régressé. Ensuite vient la parité entre les genres, avec 39 pays en hausse et 16 pays en baisse sur l'ensemble des 55 pays pour lesquels des données étaient disponibles. Dans le domaine de la parité entre milieux urbains et ruraux, 29 pays se sont améliorés, tandis que 19 ont reculé, sur les 48 pays disposant de données.

9. Le Bénin, le Cameroun, Madagascar, le Mali, la République démocratique du Congo et le Togo ont intégré la fourchette et il était prévu que le Nigéria en fasse autant. Conformément à la méthodologie de l'indicateur 5, lorsque des données récentes ne sont pas disponibles pour un pays, une projection linéaire est employée à la place sur la base des tendances antérieures. Par exemple, les taux d'achèvement de l'enseignement primaire ventilés par sexe les plus récents, disponibles pour le Nigéria datent de 2010.
10. Le Burundi et le Sénégal sont sortis de la fourchette, le Bangladesh et la République du Congo étaient censés en faire autant. Les taux d'achèvement de l'enseignement primaire ventilés par sexe les plus récents, disponibles pour le Bangladesh et la République du Congo datent de 2010 et 2012, respectivement.
11. Le Burkina Faso, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Libéria, l'Ouganda, la République démocratique populaire lao (RDP lao) et la Tanzanie ont intégré la fourchette, car le désavantage des filles a diminué, et les Comores y sont entrées grâce à une baisse du désavantage des garçons. La Somalie et la Zambie étaient censées intégrer la fourchette grâce à une baisse du désavantage des filles tandis que le Guyana et le Nicaragua devaient y entrer à la faveur d'une chute du désavantage des garçons. Les taux d'achèvement de l'enseignement primaire ventilés par sexe les plus récents, disponibles pour le Guyana, le Nicaragua et la Zambie datent de 2010, 2010 et 2013, respectivement, et l'ISU ne dispose d'aucune donnée pour la Somalie.
12. Chaque composante de l'indice d'équité divise toujours les taux du groupe le plus défavorisé par ceux du groupe favorisé : dans les rares pays où les filles sont plus nombreuses que les garçons à terminer le premier cycle du secondaire, par exemple, les taux des garçons sont divisés par ceux des filles. De cette façon, contrairement aux indices traditionnels de parité entre les genres utilisés ailleurs dans ce chapitre, l'indice de parité ne dépasse jamais 1. Sur les 59 pays partenaires ayant des données disponibles depuis 2006, l'année de référence, aucun n'affiche un taux d'achèvement du premier cycle du secondaire plus élevé pour les enfants les plus pauvres que pour les plus riches ni un taux plus élevé pour les enfants des zones rurales, à une seule exception : la République kirghize a enregistré un taux d'achèvement du premier cycle du secondaire de 98,9 % pour le quintile le plus pauvre et de 98,3 % pour le quintile le plus riche. Compilation du GPE effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org>, et la base de données WIDE, <https://www.education-inequalities.org>.
13. Ces dynamiques sont décrites de façon plus détaillée dans le Rapport sur les résultats 2019 du GPE, notamment la figure 2.6, qui illustre ces variations entre pays concernant la disparité dans les taux d'achèvement des filles des zones urbaines appartenant au quintile le plus riche de la population par rapport aux filles des zones rurales appartenant au quintile le plus pauvre.

FIGURE 2.3.

LES PAYS PARTENAIRES ONT CONSIDÉRABLEMENT PROGRESSÉ SUR LE PLAN DE L'ÉQUITÉ.

Proportion de pays partenaires du GPE dont l'indice d'équité a augmenté d'au moins 10 % depuis 2010



ENCADRÉ 2.1.

SOUTIEN DU GPE À L'ÉQUITÉ : KENYA

Le Kenya a remarquablement réussi à améliorer l'accès équitable à l'éducation à l'échelle nationale. Toutefois, les enfants pauvres et défavorisés des régions reculées, notamment les filles, ont considérablement moins de chances d'achever l'école primaire, ou d'avoir les mêmes notes aux examens. Les deux financements de mise en œuvre en cours du GPE, d'un montant total de 98,1 millions de dollars, prévoient de soutenir 4 000 écoles en vue d'améliorer les résultats et visent parallèlement à accroître les niveaux de scolarisation et de rétention des filles. Parmi ces écoles, 1 400 sont situées dans les régions rurales arides et semi-arides du nord du pays, où les disparités sont particulièrement marquées. Chaque école a reçu un financement d'un montant de 5 000 dollars destiné à mettre en œuvre son plan d'amélioration, préparé par les membres du conseil de l'école en collaboration avec la communauté, pour lever les principaux obstacles à l'éducation de leurs enfants. Citons, à titre d'exemple, la construction de toilettes, l'organisation d'activités visant à sensibiliser la population à l'importance de l'éducation des filles et la formation de bénévoles chargés d'assurer la sécurité des filles sur le chemin de l'école.

Le succès de ces plans d'amélioration de l'accès à l'éducation, particulièrement pour les filles, et de consolidation des acquis scolaires a entraîné l'adoption du modèle de plan d'amélioration des écoles en vue d'un déploiement à l'échelle nationale. Le gouvernement kenyan a élaboré une politique et des directives visant à faire en sorte que les subventions par élève aux écoles soient conformes au modèle de gestion et de mise en œuvre des programmes d'amélioration des écoles. C'est l'exemple d'une activité de projet soutenue par le GPE qui aboutit à une transformation durable du système et contribue à améliorer l'accès et les résultats d'apprentissage. La scolarisation des filles en première année du primaire a progressé dans l'ensemble des écoles ciblées dans les régions arides et semi-arides, et les résultats d'apprentissage des filles s'améliorent.

a. Vous trouverez de plus amples informations sur <https://www.globalpartnership.org/fr/results/stories-of-change/kenya-investir-dans-education-pour-un-avenir-meilleur>.

L'analyse des indicateurs sur les taux d'achèvement, la parité entre les genres dans les taux d'achèvement et l'équité (parité entre les genres, entre riches et pauvres et entre milieux urbain et rural) dans les taux d'achèvement dans le premier cycle du secondaire, permet de se faire une idée de l'évolution de certains pays partenaires au cours de la période du Plan stratégique GPE 2020. L'Afghanistan, les Comores, la Côte d'Ivoire, le Honduras, le Libéria, le Niger, le Soudan, le Togo et le Yémen ont progressé dans les cinq indicateurs ayant des données disponibles, les PPFC et les pays d'Afrique de l'Ouest étant les plus nombreux parmi ces pays performants. Aucun pays disposant de données pour les cinq indicateurs n'a régressé dans l'ensemble de ces indicateurs, mais d'autres tendances apparaissent : le Bénin, le Lesotho, le Mozambique et le Tchad ont vu leurs taux d'achèvement du cycle primaire progresser et leurs taux d'achèvement dans le premier cycle du secondaire reculer. En revanche, le scénario inverse est observé dans les pays suivants : Burundi, Cambodge, Cameroun, Ghana, Moldova, RDP Lao, Sénégal et Tadjikistan. On peut en conclure qu'un plus grand nombre de pays peinent à accueillir l'ensemble de la population en âge d'être scolarisée dans le primaire, un phénomène que nous allons évoquer dans la section suivante.

2.2. ENFANTS NON SCOLARISÉS

TAUX DE NON-SCOLARISATION (Indicateur 7)

Les populations d'un grand nombre de pays en développement étant de plus en plus nombreuses et jeunes, leurs systèmes éducatifs peinent à suivre le rythme, et des difficultés sociales, économiques ainsi que d'autres obstacles à l'accès persistent. Dans les pays partenaires du GPE, 42,5 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans le primaire et 36,3 millions ne le sont pas dans le premier cycle du secondaire. Parmi eux, 76 % et 66 % respectivement vivent dans des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits. Si la proportion d'enfants non scolarisés s'est améliorée, la progression insatisfaisante en valeur absolue depuis l'année de référence (lorsque 41,5 millions et 37,3 millions d'enfants, respectivement, n'étaient pas scolarisés dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire) illustre l'urgence de ce problème, notamment dans le primaire.

L'indicateur 7 suit la proportion a) d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire et b) d'enfants en âge d'être scolarisés¹⁴ dans le premier cycle du secondaire qui ne

sont pas scolarisés. Dans le primaire, les progrès ont été extrêmement lents, sauf dans les PPFC au cours de l'année écoulée : seule cette cible a été atteinte dans les limites de la tolérance, tandis que les cibles générales et celles relatives aux filles ne l'ont pas été (figure 2.4a). Les nouvelles données révisées (voir l'analyse à la section 2.1) montrent que les taux de non-scolarisation dans le premier cycle du secondaire étaient plus importants lors de l'année de référence que ne le laissent supposer les premières estimations. Toutefois, une baisse considérable a été constatée entre 2016 et 2019 (figure 2.4b). Ces taux semblent stagner et seule la cible globale pour 2020 a été atteinte dans les limites de la tolérance. Les cibles pour les filles et les PPFC n'ont pas été atteintes.

Dans les pays partenaires du GPE, en moyenne, on observe qu'un plus grand nombre de filles ne sont pas scolarisées dans le primaire ou dans le premier cycle du secondaire par rapport aux garçons, et les filles des PPFC sont particulièrement désavantagées, surtout dans le primaire. Les données les plus récentes montrent que 26,1 % des filles dans les PPFC ne sont pas scolarisées dans le primaire et 36,3 % ne le sont pas dans le premier cycle du secondaire. Ceci signifie qu'une fille en âge d'être scolarisée dans le primaire dans un PPFC a 44 % plus de chances de ne pas être scolarisée que le nombre moyen de l'ensemble des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire dans les pays partenaires. Pour le premier cycle du secondaire, cette valeur est de 18 %. Sur cinq filles non scolarisées dans l'enseignement primaire dans les pays partenaires du GPE, quatre vivent dans un PPFC. Elles sont deux sur trois dans le même cas en ce qui concerne le premier cycle du secondaire¹⁵.

PARITÉ ENTRE LES GENRES RELATIVE AUX ENFANTS NON SCOLARISÉS (Indicateur 8)

L'indicateur 8 suit la moyenne de l'indice de parité entre les genres pour les taux d'enfants non scolarisés : la proportion de filles non scolarisées par rapport à la proportion de garçons non scolarisés, en moyenne dans l'ensemble du partenariat. Les données actualisées indiquent une accentuation du désavantage des filles dans l'accès à l'enseignement primaire : les filles ont à présent 33 % plus de chances d'être non scolarisées dans l'enseignement primaire dans l'ensemble des pays partenaires et 43 % plus de chances d'être non scolarisées dans l'enseignement primaire dans les PPFC, contre 25 % et 37 %, respectivement, à l'année de référence. La parité entre les genres dans l'accès au premier cycle du secondaire a peu évolué puisque les filles

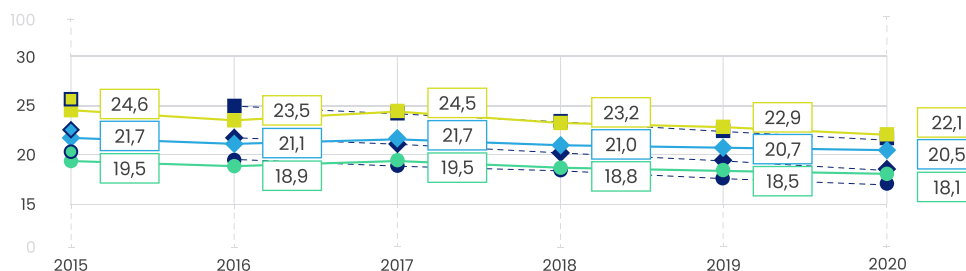
14. Les taux de non-scolarisation montrent le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire qui ne vont pas à l'école, en proportion de tous les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ; de même pour le premier cycle du secondaire.

15. Compilation du Secrétariat du GPE effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org> (2020) : 18 824 556 filles non scolarisées dans l'enseignement primaire dans les PPFC et 23 639 989 dans l'ensemble des pays partenaires ; 12 555 566 filles non scolarisées dans le premier cycle du secondaire dans les PPFC et 18 429 820 dans l'ensemble des pays partenaires.

FIGURE 2.4.

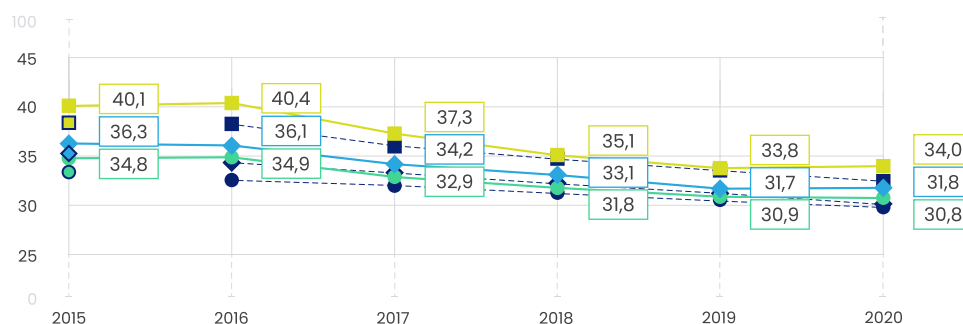
A. BAISSÉ TROP LENTE DES TAUX DE NON-SCOLARISATION DANS LE PRIMAIRE

Taux de non-scolarisation pour les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire



B. LES TAUX DE NON-SCOLARISATION DANS LE PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE ONT FORTEMENT DIMINUÉ AVANT DE STAGNER.

Taux de non-scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire



	Jalon	Réel	Valeur de référence initiale
Total	●	●	●
PFFC	■	■	■
Filles	◆	◆	◆

Source : Compilation du GPE effectuée à partir des données actualisées de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), <http://uis.unesco.org> (2020).

Note : Le GPE ne révisé pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2019 figurent à l'annexe A.

ont respectivement 7 % et 14 % plus de chances d'être non scolarisées dans l'ensemble des pays partenaires et dans les PFFC, contre 9 % et 13 % à l'année de référence. Aucune des cibles fixées pour 2020 n'a été atteinte par aucun des deux groupes, quel que soit le niveau d'éducation considéré. En

outre, puisque la prise en compte d'une moyenne de ces indices de parité entre les genres dans tous les pays entraîne l'annulation des valeurs montrant le désavantage subi par les garçons par les valeurs montrant le désavantage subi par les filles, celle-ci peut masquer les disparités¹⁶.

16. Il convient de garder à l'esprit que l'indice de parité entre les genres pour les taux de non-scolarisation peut être trompeur s'il est dissocié des taux bruts de non-scolarisation. En réalité, les pays affichant les plus fortes disparités entre les genres pour les taux de non-scolarisation sont souvent ceux qui présentent les taux de non-scolarisation générale les plus faibles, parce qu'il est plus facile d'obtenir des ratios élevés à partir de petits nombres. Pour cette raison, les pays qui comptent plus d'enfants non scolarisés sont généralement les moins susceptibles d'afficher les indices de parité entre les genres les plus alarmants dans les taux de non-scolarisation. S'agissant des taux de non-scolarisation en particulier, les indices de parité entre les genres doivent donc être examinés parallèlement aux taux eux-mêmes pour donner une image plus claire de là où les besoins sont les plus importants. Il convient de noter que ce problème ne se pose pas vraiment en ce qui concerne les taux d'achèvement, dont les valeurs sont généralement plus importantes et pour lesquels les disparités entre les genres correspondent plus probablement à de mauvais résultats pour les enfants, généralement sous la forme de faibles taux d'achèvement.

ZOOM SUR : L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS L'ÉDUCATION DE BASE

L'égalité des genres demeure un enjeu critique dans la quête d'une éducation de qualité pour tous les enfants ainsi qu'une grande priorité pour le GPE. Les filles apparaissent toujours comme désavantagées dans la plupart des pays partenaires dans les domaines de l'accès à l'éducation et des apprentissages. Des avancées ont été enregistrées, comme en témoignent la hausse des taux d'achèvement et le resserrement de l'écart entre les filles et les garçons depuis 2015. La cible fixée pour 2020 a aussi été atteinte en ce qui concerne la proportion de filles achevant leurs études primaires dans les pays partenaires. Néanmoins, un nombre encore trop faible de filles achèvent le premier cycle du secondaire et leur désavantage est plus marqué à ce niveau, notamment dans les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits. Les pays partenaires recensent un certain nombre d'obstacles pour les filles, notamment les comportements culturels, les tâches ménagères, le mariage des enfants et les grossesses précoces, la violence sexuelle en milieu scolaire, le manque d'installations et les craintes pour leur sécurité sur le chemin de l'école. Les obstacles identifiés pour les garçons incluent des facteurs économiques et culturels comme le besoin d'un travail salarié, les activités pastorales traditionnelles et les pressions socio-économiques diverses. Durant la période du Plan stratégique GPE 2020, plus de 147 millions de dollars de financements de mise en œuvre ont été affectés à des activités de promotion exclusive de l'égalité des genres, ce qui n'englobe pas les principaux facteurs d'égalité des genres dans l'accès tels que la construction d'écoles ou d'installations d'assainissement¹⁷.

Les données publiques disponibles sur l'accès et l'achèvement ne reflètent pas encore les conséquences de la COVID-19, qui devrait avoir une incidence disproportionnée sur les filles dans la plupart des cas. Toutefois, des indicateurs fondamentaux spécifiques relatifs à l'égalité des genres ont été inclus dans les directives pour le suivi et l'évaluation transmises aux pays partenaires bénéficiant des financements accélérés COVID-19 en vue de soutenir les interventions coordonnées et impulsées par les pays.

Ainsi, dans le cadre de ces interventions, 11 millions de dollars au titre du financement accéléré COVID-19 ont permis de soutenir un programme, via l'UNICEF, visant à aider le ministère afghan de l'Éducation à préparer un retour à l'école sans danger et équitable. Au-delà du renforcement des mesures d'hygiène, le programme contribue au recrutement et à la

formation de 1 500 enseignants (60 % de femmes) qui se chargeront de mettre en place des enseignements centrés sur l'enfant et un environnement éducatif propice à l'acquisition des apprentissages. Les enseignants de 1 250 écoles seront dotés des moyens d'évaluer les niveaux d'instruction et de bien planifier le placement dans les années d'études ainsi que l'enseignement correctif, en veillant particulièrement à l'inclusion des filles, des enfants des minorités linguistiques et culturelles, et des enfants handicapés. Ce programme soutiendra également une campagne de retour à l'école ciblant spécifiquement les filles et les garçons qui auraient été déplacés ou poussés à travailler ou à se marier en raison des conséquences économiques de la COVID-19¹⁸.

En 2020, le GPE a formé un groupe de référence sur l'égalité entre les genres afin d'aider le Secrétariat à intégrer l'égalité entre les genres au processus de planification stratégique (voir l'encadré 2.2). Les délibérations du groupe ont été guidées par les conclusions d'un séminaire sur la transformation des systèmes éducatifs en intégrant la notion de genre, organisé conjointement par le Secrétariat et le Brookings Center for Universal Education, auquel ont assisté plus d'une centaine de personnes. Des consultations ont été conduites ultérieurement afin de recueillir des avis. Le GPE poursuit son partenariat avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) en vue d'organiser des ateliers sur la planification sectorielle de l'éducation favorisant l'égalité des genres. Si les séminaires en présentiel prévus pour 2020 ont été reportés, des ateliers virtuels ont eu lieu en janvier et février 2021. Les deux organisations ont également collaboré à l'élaboration d'un outil d'évaluation rapide des questions de genre. La collaboration du GPE avec l'UNGEI et l'UNESCO-IIEP dans le cadre de l'Initiative « Priorité à l'égalité » se renforce davantage, comme l'atteste la conception d'une formation sur la planification intégrant la notion de genre qui s'est tenue en début 2021. En outre, le GPE a rejoint la Coalition mondiale pour l'éducation mise en place par l'UNESCO dans le contexte de la COVID-19 et le Secrétariat a participé aux initiatives de plaidoyer visant à faire en sorte que l'égalité des genres soit au cœur de la riposte dans le domaine de l'éducation.

En décembre 2020, le GPE a créé l'Accélérateur de l'éducation des filles, qui dispose de 250 millions de dollars pour promouvoir les chances offertes aux filles d'aller à l'école et d'apprendre, pour impulser un changement profond. Les pays éligibles ayant défini l'égalité des genres comme un axe d'intervention dans leur pacte de partenariat peuvent intégrer une demande au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles dans leur requête de financement pour la transformation du système ou au titre du fonds à effet multiplicateur, afin

17. Cela inclut des activités axées sur la promotion de l'égalité des genres dans une démarche très claire et explicite, comme les campagnes de sensibilisation, la mise en place de ressources pour la gestion de l'hygiène menstruelle, l'éducation favorisant l'égalité des genres, etc. À cette catégorie s'ajoutent des activités (telles que les bourses) pour lesquelles les filles font partie d'un groupe plus large de bénéficiaires.

18. Document de programme pour le financement accéléré COVID-19 en faveur de l'Afghanistan, juillet 2020.

de financer des activités complétant ou élargissant le travail de ces deux dispositifs en matière d'égalité des genres.

Pour plus de détails sur les conséquences de la COVID-19 sur l'équité, l'égalité des genres et l'inclusion de même que sur la riposte du GPE, voir l'annexe E.

ENCADRÉ 2.2.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES, PRIORITÉ PRINCIPALE DU PLAN STRATÉGIQUE GPE 2025 ET DU MODÈLE OPÉRATIONNEL DU GPE.

Au moment où il commence la mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique (Plan stratégique GPE 2025), le GPE renforce toujours un peu plus son engagement en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation et par celle-ci. Pour cette raison, l'égalité des genres est intégrée dans le modèle et toutes les opérations du GPE, au lieu d'être mise en œuvre dans le cadre d'une stratégie distincte. L'intégration systématique ou l'ancrage de l'égalité des genres dans le travail du GPE signifie que cette question est au cœur de l'objectif du partenariat consistant à « produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le XXI^e siècle ». En outre, l'égalité des genres et l'inclusion ont été définies chacune comme des axes prioritaires du nouveau modèle opérationnel, tandis que le renforcement de la planification et de l'élaboration de politiques favorisant l'égalité des genres pour un impact à l'échelle du système constitue un objectif stratégique. Le GPE s'attaquera en priorité aux obstacles uniques et persistants qui empêchent les garçons et les filles issus de différents contextes dans l'ensemble des pays partenaires de réaliser pleinement leur potentiel grâce à l'éducation et dans la société.

À l'échelle nationale, le Plan stratégique GPE 2025 entend intégrer davantage la notion de genre à la planification et l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes. L'ancrage du genre signifie que les obstacles sexistes à l'éducation devraient être systématiquement recensés et levés à tous les niveaux du modèle opérationnel. Pour compléter cette approche, le GPE a mis en place un guichet de financement thématique pour l'égalité des genres : l'Accélérateur de l'éducation des filles (voir page 46). Lorsque ce financement est obtenu, il peut promouvoir une transformation ciblée touchant les filles dans les pays où elles accusent le plus grand retard, de façon à accompagner la systématisation de l'égalité des genres dans notre travail.

ZOOM SUR : L'ÉDUCATION DE BASE DANS LES PAYS TOUCHÉS PAR LA FRAGILITÉ ET LES CONFLITS

En août 2020, 29 des 68 pays partenaires que comptait alors le GPE étaient classés comme touchés par la fragilité et les conflits. En moyenne dans ces pays, moins d'enfants vont au bout de l'éducation de base et plus d'enfants sont non scolarisés. Il est urgent et prioritaire pour le GPE de garantir à ces enfants un accès permanent à une éducation de qualité.

Le GPE répartit ses allocations de financements dans les pays touchés par la fragilité et les conflits de façon qu'ils reçoivent un soutien plus important aussitôt que possible¹⁹. Entre 2016 et 2020, 78,5 % de tous les financements de mise

en œuvre approuvés, soit environ 1,7 milliard de dollars au total, étaient destinés aux PPFC. Le GPE permet également aux pays partenaires touchés par une crise²⁰ d'avoir accès à un montant pouvant aller jusqu'à 20 % de leur allocation maximale à titre de financement complémentaire, soit 250 millions de dollars au total, en cas de besoins éducatifs. En outre, en octobre 2020, plus de 255 millions de dollars avaient été approuvés pour les PPFC au titre spécifique de la riposte à la COVID-19 dans les systèmes éducatifs.

En situation de crise, les financements du GPE peuvent être restructurés pour répondre aux besoins et déployés pour une prestation de services directs, afin de veiller à ce que les écoles demeurent ouvertes, au titre du Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit²¹. Le GPE peut aussi apporter un soutien financier et technique destiné à aider les pays sortant d'une crise à établir

19. GPE, *GPE Funding Model: A Results-Based Approach for the Education Sector* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2015), https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2015-06-gpe-funding-model_0.pdf.

20. GPE, « Cadre directeur pour l'accélération de l'appui dans les situations d'urgence et de reconstruction » Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2015), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-directeur-acceleration-appui-situations-durgence> ; GPE, « Décisions finales » (réunion du Conseil d'administration, 10-12 décembre 2019, Nairobi, Kenya), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/decisions-du-conseil-decembre-2019>.

21. GPE, *Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit* (Washington, Partenariat mondial pour l'éducation, 2018), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-operationnel-appui-efficace-etats-fragiles>.

**ENCADRÉ
2.3.****SOUTIEN DU GPE À L'ÉDUCATION DANS LES PAYS TOUCHÉS PAR LA FRAGILITÉ ET LES CONFLITS : NIGÉRIA**

Au Nigéria, les États du Borno, de l'Adamawa et de Yobe ont connu des situations de violence et des déplacements dus à Boko Haram. On estime à 3,1 millions le nombre d'enfants affectés par le conflit actuel dans ces États. Le financement accéléré du GPE pour la période 2020-2022, d'un montant de 20 millions de dollars, mis en œuvre par l'UNICEF, permet de fournir du matériel d'apprentissage à 500 000 enfants non scolarisés rapatriés, déplacés ou issus des communautés d'accueil. Jusqu'à 100 000 autres enfants bénéficieront d'un soutien psychosocial et 100 écoles seront construites ou remises à neuf, équipées notamment d'installations sanitaires séparées pour les filles et les garçons. Ce programme s'inscrit dans le droit fil de la stratégie pluriannuelle d'éducation en situation d'urgence du Nigéria pour la période 2020-2023, du Plan d'aide humanitaire annuel et de l'Évaluation conjointe des besoins d'éducation. Il a aussi fait l'objet de nombreuses concertations avec le groupe des partenaires de l'éducation au Nigéria, qui l'a endossé.

Source : *Processus d'examen de la qualité du financement accéléré du Nigéria – Étape 3, 6 juillet 2020*

un plan de transition de l'éducation qui définira une approche coordonnée par l'identification des actions prioritaires à moyen terme pour maintenir les progrès sur les principaux objectifs éducatifs, ainsi que par la mise en relation des acteurs du développement et de l'action humanitaire. Dans certains pays tels que l'Afghanistan et la Syrie, le GPE finance des programmes d'aide préparés par des partenaires, conformes au programme de résilience pluriannuel élaboré sur place avec le Fonds Éducation sans délai.

Le GPE fait la promotion de l'inclusion des réfugiés et des enfants déplacés dans les systèmes éducatifs nationaux et travaille avec ses partenaires, notamment le Fonds Éducation sans délai, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la Banque mondiale, pour répondre

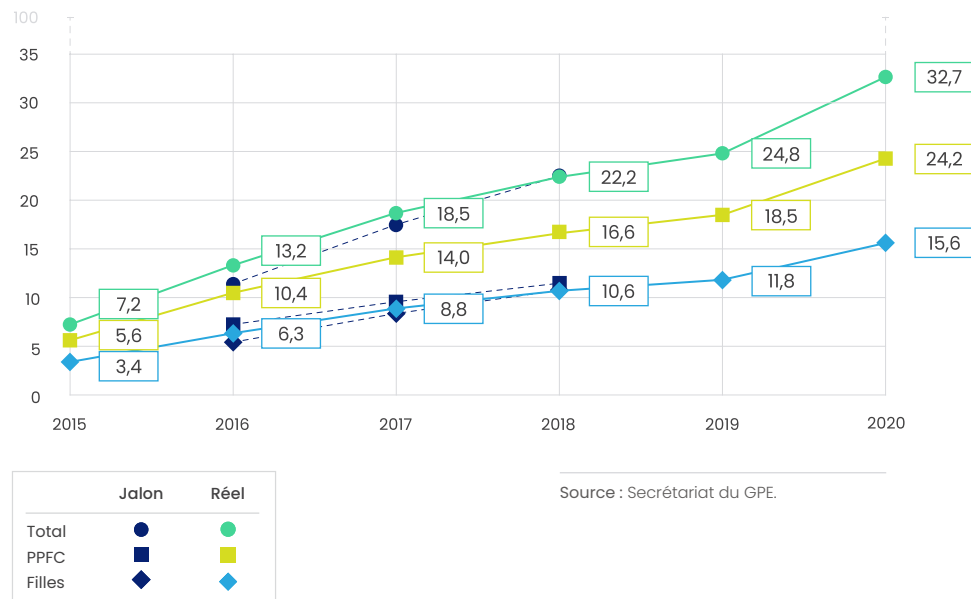
aux besoins de ces populations. Par exemple, à la suite de l'engagement pris en décembre 2019 avec le Fonds Éducation sans délai et la Banque mondiale de soutenir le pacte mondial sur les réfugiés, un plan d'action conjoint a été publié en octobre 2020 en vue de la mise en œuvre de l'engagement jusqu'en 2023²². Le GPE a également pris l'engagement individuel de fournir des financements plus importants et de meilleure qualité afin d'étendre les apprentissages de qualité offerts aux réfugiés. Outre le financement et le plaidoyer, il faut renforcer les mesures incitant les pays d'accueil à intégrer les réfugiés dans les systèmes d'éducation nationaux et coordonner les ripostes dans les pays. Les réfugiés et les enfants déplacés sont également les principaux bénéficiaires des financements du GPE (voir encadré 2.3, par exemple).

22. GPE, « Garantir une aide à l'éducation plus efficace, plus efficiente et mieux alignée dans les pays qui accueillent des réfugiés », Plan d'action conjoint du Fonds Éducation sans délai, du Partenariat mondial pour l'éducation et du Groupe de la Banque mondiale (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2020), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/plan-action-conjoint-aide-education-efficiente-alignee-besoins-pays-accueil-refugies>.

FIGURE 2.5.

PLUS DE 32 MILLIONS D'ENFANTS ONT ÉTÉ SOUTENUS DANS L'ÉDUCATION DE BASE AU COURS DE LA PÉRIODE 2015-2020.

Nombre cumulé d'équivalents enfants soutenus au cours d'une année d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire) par le GPE, en millions



2.3. SOUTIEN DU GPE À L'ÉQUITÉ DANS L'ÉDUCATION DE BASE

AXE DE FINANCEMENT : ÉQUITÉ

APPUI À L'ÉDUCATION DE BASE POUR LES ENFANTS
(Indicateur 3)

L'indicateur 3 offre une équivalence approximative du nombre d'enfants supplémentaires soutenus dans l'éducation de base grâce au décaissement de financements du GPE au cours d'une année donnée²³. Ce nombre a augmenté plus considérablement en 2020 en raison de la multiplication des décaissements (figure 2.5), principalement les financements accélérés visant à aider les pays partenaires à répondre à la COVID-19²⁴.

Sur les 79 financements de mises en œuvre approuvés entre 2016 et 2020 (pour de plus amples détails, voir le chapitre 5), un montant de 615,9 millions de dollars des ressources du GPE a été affecté aux activités visant à améliorer l'équité. Ce montant se répartit en sept catégories d'activités (voir **Axe de financement : Équité**). Les infrastructures éducatives correspondent aux dépenses les plus importantes en faveur de l'équité. Elles sont essentielles pour élargir l'accès à l'école, en particulier en faveur des enfants de zones mal desservies et des filles, qui ont probablement moins de chances d'être scolarisées si le déplacement ainsi

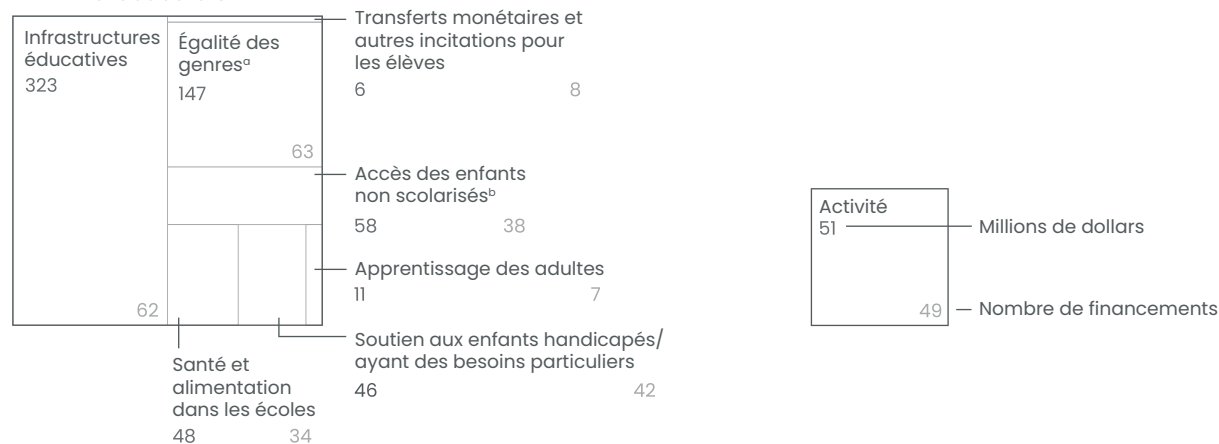
23. Cet indicateur n'est pas censé être un calcul formel ; ce n'est qu'une mesure indirecte du nombre réel d'enfants concernés par l'action du GPE. Plus précisément, selon la manière dont un financement du GPE est utilisé par un pays et la nature des projets mis en œuvre au niveau du pays, son impact peut avoir une incidence sur un nombre d'enfants plus ou moins important que ce qui est estimé par l'indicateur. Il est calculé en divisant les décaissements au niveau national par les dépenses publiques nationales par enfant dans l'éducation de base pour chaque pays partenaire ayant reçu un financement du GPE dans le courant de l'année. Les jalons fixés pour 2019 et les cibles pour 2020 n'apparaissent pas pour cet indicateur pour les raisons suivantes : les précédents jalons ont été fixés en 2015 pour la période 2016-2018. Ils avaient été calculés sur la base des allocations de financements pour 2016-2018 (à la suite du cycle de reconstitution des ressources du GPE 2015-2018). Au regard des nouveaux financements approuvés au titre du nouveau cycle de reconstitution des ressources (2018-2020), il n'a pas été possible de calculer des jalons ou des cibles comparables pour la période 2019-2020. Cet indicateur n'est pas censé être un calcul formel ; ce n'est qu'une mesure indirecte du nombre réel d'enfants concernés par l'action du GPE. Plus précisément, selon la manière dont un financement du GPE est utilisé par un pays et la nature des projets mis en œuvre au niveau du pays, son impact peut avoir une incidence sur un nombre d'enfants plus ou moins important que ce qui est estimé par l'indicateur. Il est calculé en divisant les décaissements au niveau national par les dépenses publiques nationales par enfant dans l'éducation de base pour chaque pays partenaire ayant reçu un financement du GPE dans le courant de l'année. Les jalons fixés pour 2019 et les cibles pour 2020 n'apparaissent pas pour cet indicateur pour les raisons suivantes : les précédents jalons ont été fixés en 2015 pour la période 2016-2018. Ils avaient été calculés sur la base des allocations de financements pour 2016-2018 (à la suite du cycle de reconstitution des ressources du GPE 2015-2018). Au regard des nouveaux financements approuvés au titre du nouveau cycle de reconstitution des ressources (2018-2020), il n'a pas été possible de calculer des jalons ou des cibles comparables pour la période 2019-2020.

24. Les filles représentent moins de la moitié des enfants soutenus selon les estimations, qui reposent sur les enfants bénéficiant des systèmes éducatifs dans tous les pays partenaires, et les filles continuent à avoir en moyenne un accès plus limité à l'éducation et ont, par conséquent, moins de chances de faire partie des bénéficiaires des financements.

AXE DE FINANCEMENT : ÉQUITÉ

SOUTIEN FINANCIER DU GPE POUR AMÉLIORER L'ÉQUITÉ, 2016-2020

Allocations de financements de mise en œuvre pour les activités d'appui à l'équité, 2016-2020
640 millions de dollars



a. Cela implique des activités centrées sur la promotion de l'égalité des genres de façon très claire et très spécifique, par exemple des campagnes de sensibilisation, des ressources pour la gestion de l'hygiène menstruelle, une éducation intégrant la notion de genre, etc. Les activités (telles que des bourses) qui mentionnent les filles dans le cadre d'un groupe plus vaste de bénéficiaires s'ajoutent à cette catégorie.

b. Cette catégorie se concentre essentiellement sur les systèmes éducatifs non formels et les interventions en faveur des réfugiés et des enfants déplacés ; d'autres activités qui élargissent l'accès à la scolarisation pour davantage d'enfants, telles que la construction d'écoles et le recrutement d'enseignants, sont comptabilisées dans d'autres catégories.

occasionné est trop long. Cette catégorie inclut également les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène, qui sont elles aussi cruciales pour un accès équitable.

SOUTIEN DU GPE À L'ÉDUCATION INCLUSIVE POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS

Le renforcement du soutien à l'inclusion des enfants handicapés dans une éducation de qualité est une priorité importante pour le GPE. Ce dernier apporte plusieurs formes d'appui pour y parvenir, notamment des orientations, un accompagnement et des financements pour des interventions destinées à intégrer les enfants handicapés dans les systèmes éducatifs nationaux. Durant la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, 45,5 millions de dollars au titre de financements de mise en œuvre ont été consacrés à l'éducation inclusive au profit des enfants handicapés. Le soutien du GPE inclut aussi des outils et des orientations pour l'analyse et la planification sectorielles de l'éducation

afin d'améliorer les données sur le handicap, la formation des enseignants à l'éducation inclusive et à l'utilisation d'équipements et matériels d'apprentissage comme les machines braille, les lunettes et les appareils auditifs (voir à l'encadré 2.4 l'exemple de Zanzibar).

L'éducation inclusive pour les enfants handicapés faisait partie des principales priorités de la riposte du GPE à la COVID-19. Plus de 81 % des financements accélérés COVID-19 comportaient des mesures visant l'inclusion des enfants handicapés pendant la fermeture des écoles, sous forme de leçons à distance accessibles, de documents en braille, d'appareils fonctionnels et de programmes de promotion d'un soutien supplémentaire. Le GPE a également pris part, en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres partenaires, à la rédaction du rapport intitulé *Pivoting to Inclusion: Leveraging Lessons from the COVID-19 Crisis for Learners with Disabilities*, qui recommande de mettre en place et de maintenir l'éducation inclusive pendant la crise et durant la phase de relèvement²⁵.

25. Banque mondiale, *Pivoting to Inclusion: Leveraging Lessons from the COVID-19 Crisis for Learners with Disabilities* (Washington : Groupe de la Banque mondiale, 2020), <https://documents.banquemondiale.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/777641595915675088/pivoting-to-inclusion-leveraging-lessons-from-the-covid-19-crisis-for-learners-with-disabilities>.

SOUTIEN DU GPE À L'ÉDUCATION INCLUSIVE : ZANZIBAR

Zanzibar a reçu un financement de mise en œuvre d'un montant de 5,76 millions de dollars pour la période 2018–2022. Le programme qu'il finance par l'intermédiaire de l'Agence suédoise pour le développement international vise à faire en sorte que tous les enfants défavorisés, y compris les enfants ayant des problèmes physiques et des difficultés d'apprentissage, puissent accéder à tous les niveaux de l'enseignement préscolaire, de base et secondaire. Pour garantir le respect des normes d'éducation inclusive, le programme prévoit d'améliorer la politique, le programme d'études et les normes en matière d'éducation inclusive ; d'élargir l'accès aux infrastructures, aux appareils fonctionnels et matériels d'assistance aux apprenants handicapés ; et de renforcer la formation des enseignants.

En sus des 9,24 millions de dollars approuvés en 2020 au titre d'un financement de mise en œuvre et d'un financement du fonds à effet multiplicateur, Zanzibar s'est vu octroyer un financement accéléré pour la planification de la riposte à la COVID-19 d'un montant de 1,5 million de dollars, prévoyant la distribution de documents imprimés en gros caractères et en braille aux élèves malvoyants, ainsi que l'interprétation en langue des signes pour les cours à distance.

Sources : Document du programme ESPIG de Zanzibar 2018–2021, septembre 2017 ; requête et document de programme pour un financement accéléré COVID-19 en faveur de la Tanzanie (Zanzibar), juin 2020.

2.4. PROTECTION ET ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

SCOLARISATION DANS L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE
(Indicateur 6)

L'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) est un domaine d'investissement crucial qui contribue non seulement à donner à un enfant les moyens de rester scolarisé et de réussir ses études par la suite, mais aussi à réduire les disparités dans les acquis résultant des inégalités sociales²⁶. L'indicateur 6 suit les progrès dans l'accès à l'éducation préscolaire grâce au taux brut de scolarisation pour le niveau préscolaire²⁷ les cibles pour 2020 ont été atteintes pour l'ensemble des groupes (figure 2.6). Bien que les données révisées affichent des valeurs de référence supérieures aux premières estimations, les inscriptions sont néanmoins en hausse depuis 2016 : elles ont augmenté de 4 points de pourcentage environ pour l'ensemble des groupes par rapport aux valeurs de référence de 2016. Les enfants des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits sont légèrement désavantagés, mais l'écart se resserre.

Le GPE apporte plusieurs formes de soutien à l'EPPE, notamment des financements de mise en œuvre (voir l'encadré 2.5, pour illustration). Au total, 6,6 % de ces financements ont été consacrés à l'EPPE pendant la période 2016–2020, pour un montant global de 158,2 millions de

dollars. Les fonds décaissés en faveur de l'EPPE sont passés de 21 millions de dollars (5 %) en 2016 à 31 millions de dollars (11 %) en 2019, puis à 27 millions de dollars (7 %) en 2020.

L'Initiative pour l'amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle (BELDS) du GPE, qui a duré plus de trois ans, a pris fin en 2020. Financée à parts égales par Open Society Foundations, Comic Relief, Dubai Cares et la Fondation Hilton, l'initiative a consacré 2 millions de dollars au soutien technique en matière d'EPPE au sein du Secrétariat du GPE et dans l'ensemble du partenariat. Dans le cadre de l'initiative BELDS, le GPE s'est allié à l'UNICEF pour élaborer et déployer trois composantes :

- Partenariats aux échelles nationale et mondiale pour renforcer la visibilité de l'EPPE dans les plans sectoriels.
- Renforcement des capacités nationales en matière d'EPPE dans la planification sectorielle, dans les quatre pays partenaires pilotes suivants : Ghana, Lesotho, République kirghize et Sao Tomé-et-Principe.
- Boîte à outils de ressources interactives permettant de soutenir l'intégration de l'EPPE dans les processus de planification sectorielle, accompagnée d'exemples complets tirés des pays, disponible à l'adresse www.ece-accelerator.org²⁸.

C'est en 2020, à l'issue d'un processus de consultation d'une dizaine de parties prenantes qui a duré un an, que la troisième

26. B. Daelmans et al., « Early Childhood Development: The Foundation of Sustainable Development, » *The Lancet* 389, no. 10064 (2017): 9–11.

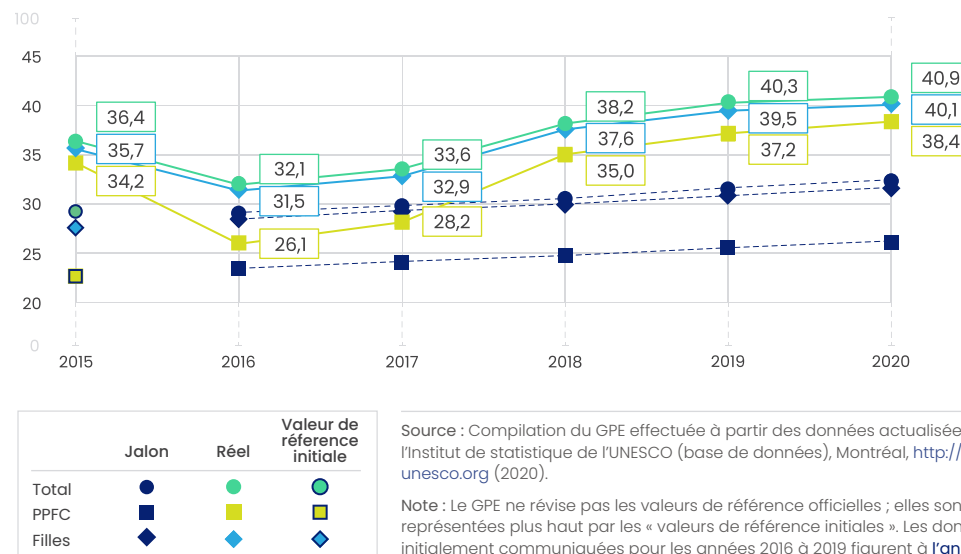
27. Le taux brut de scolarisation au niveau préscolaire d'un pays donné mesure le nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement préscolaire, en pourcentage du nombre d'enfants d'âge préscolaire vivant dans ce pays.

28. Plus d'informations sur la boîte à outils disponibles à l'adresse <https://www.globalpartnership.org/fr/blog/lancement-nouveau-guide-mondial-ameliorer-education-petite-enfance-renforcer-systemes-educatifs>.

FIGURE 2.6.

LES TAUX BRUTS DE SCOLARISATION DANS L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ONT LARGEMENT DÉPASSÉ LES CIBLES.

Le nombre d'enfants inscrits dans des programmes d'enseignement préscolaire, en pourcentage du nombre d'enfants d'âge préscolaire



composante, la boîte à outils de l'accélérateur de éducation de la petite enfance, a été développée. Le développement de la boîte à outils a aussi tiré parti des enseignements de l'expérimentation de l'initiative BELDS dans les pays ainsi que de l'expertise des partenaires mondiaux. Une évaluation indépendante de l'initiative BELDS conduite en 2020 a confirmé que l'initiative avait globalement réussi à doter les ministères de la capacité, des connaissances et des ressources nécessaires à la systématisation de l'EPPE, et à donner une meilleure place à l'éducation de la petite enfance dans les plans et politiques sectoriels²⁹. La souplesse de sa structure l'a rendue apte à répondre aux attentes des pays ; les parties prenantes ont estimé que le projet était efficace et bien géré ; et le mini mécanisme de mise en commun des financements a été considéré comme un bon moyen de mobiliser des partenariats fondateurs tout en réduisant les coûts de transaction. Cette évaluation contribuera à éclairer le déploiement à grande échelle de l'initiative BELDS, financée par le mécanisme KIX, qui se poursuivra dans le cadre d'un consortium piloté par l'UNICEF, la Banque mondiale et le Réseau d'action en faveur du développement de la petite enfance.

DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE (Indicateur 2)

L'indicateur 2 suit le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans en bonne voie de développement dans les domaines de

la santé, des apprentissages et du bien-être psychosocial. Seuls 10 des 22 pays de l'échantillon initial disposent de nouvelles données depuis l'année de référence. Parmi eux, six disposent de nouvelles données depuis la dernière période de communication des données indiquée dans le Rapport sur les résultats 2019³⁰. La moyenne pour ces 22 pays, qui se situait à 66 % à l'année de référence, a grimpé à 68 %. Toutefois, ce résultat doit être interprété avec prudence en raison du faible nombre de pays disposant de données actualisées. Parmi les 10 pays ayant des données actualisées depuis l'année de référence, la moyenne s'est améliorée, passant de 62 % pour la période de référence 2011-2014 à 66 % pour la période 2015-2019. Toutefois, compte tenu du faible nombre de pays disposant de données actualisées, la valeur de cet indicateur ne saurait être comparée avec la cible pour 2020.

VERS L'ÉQUITÉ, L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'INCLUSION DANS L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

Les avancées des pays partenaires en matière d'équité, d'égalité des genres et d'inclusion au cours de la période de mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020 sont indéniables, mais elles sont aujourd'hui en péril. Les données publiées en matière d'accès à l'éducation, qui ne reflètent pas encore les répercussions de la COVID-19, montrent des progrès

29. <https://www.globalpartnership.org/content/independent-evaluation-belds-initiative>.

30. GPE, *Rapport sur les résultats 2019* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-sur-les-resultats-2019>. Les années de communication des données pour l'Indicateur 2 après l'année de référence sont 2018 et 2020.

SOUTIEN DU GPE À L'ÉDUCATION ET LA PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE : GUYANA

Le Guyana a fait le choix de consacrer l'intégralité de son dernier financement de mise en œuvre (2015-2018) à des investissements dans le domaine de l'éducation de la petite enfance, dans l'optique de réduire les disparités³¹. Le financement de 1,7 million de dollars, mis en œuvre par la Banque mondiale, a permis d'améliorer les résultats en lecture, écriture et calcul pour les enfants de maternelle et de première année dans l'arrière-pays et les régions fluviales éloignées ciblées. Grâce à l'aide du GPE, le programme a mis l'accent sur la transformation à tous les niveaux : renforcement des capacités des enseignants, nouveaux matériels d'apprentissage et formation des premiers responsables des enfants afin de les aider à mieux accompagner l'apprentissage de leurs enfants à la maison.

L'examen de fin d'exécution du projet souligne que les résultats sont palpables : à présent, les enseignants parviennent à adapter leurs leçons aux besoins des enfants et savent comment créer un environnement favorable à l'apprentissage. Non seulement les premiers responsables des enfants participent davantage à l'apprentissage de leurs enfants, mais grâce aux nouveaux matériels d'apprentissage disponibles, les leçons sont plus faciles à dispenser pour les enseignants et plus interactives pour les apprenants. Avec le concours du GPE, le Guyana a fait des progrès considérables dans l'éducation de la petite enfance et réduit les disparités dans l'apprentissage entre les régions : 80 % des enfants en bas âge vulnérables vivant dans des zones reculées acquièrent désormais les premières compétences en lecture et en mathématiques à la fin du préscolaire, à l'instar de leurs pairs des régions côtières. En 2020, le financement accéléré supplémentaire de 3,5 millions de dollars, approuvé dans le cadre de la riposte du système d'éducation du Guyana à la COVID-19, s'est aussi focalisé sur le soutien à l'apprentissage dans les zones reculées.

a. Plus d'informations : « Guyana : combler le déficit d'apprentissage des élèves les plus vulnérables » Parcours de réussite, Octobre 2020 à l'adresse <https://www.globalpartnership.org/fr/results/stories-of-change/guyana-combler-le-deficit-dapprentissage-des-eleves-les-plus-vulnerables>.

Source : Banque mondiale, *Implementation Completion and Results Report TF019053 on a Small Grant in the Amount of USD 1.7 Million to the Co-Operative Republic of Guyana for the Guyana Early Childhood Education Project (P129555)*, mars 2019 (Washington : Banque mondiale, 2019).

considérables avant la pandémie. Davantage d'enfants ont achevé leur scolarité : 75,7 % dans le primaire, contre 72,2 % à l'année de référence, et 53 % dans le premier cycle du secondaire, contre 48,6 % à l'année de référence. La disparité entre les genres dans les taux d'achèvement s'est réduite, une proportion plus grande de filles ayant achevé l'école par rapport aux taux d'ensemble dans les deux niveaux. L'équité dans les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire, y compris par genre, zone de résidence et richesse, a également augmenté, puisque 53 % des pays partenaires ont progressé de façon substantielle par rapport à 2010, contre 32 % à l'année de référence. Les taux de non-scolarisation ont également baissé, plus spécifiquement dans les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits, qui ont vu les taux chuter à 34 % pour le premier cycle du secondaire, contre 40,1 % à l'année de référence. Un plus grand nombre d'enfants se sont inscrits dans l'enseignement préscolaire : 40,9 % dans les pays partenaires en 2020, contre 36,4 % à l'année de référence.

Toutefois, plusieurs indicateurs progressent trop lentement pour réaliser les objectifs de développement durable concernant l'accès universel à l'éducation. La croissance démographique constitue un enjeu de taille pour les systèmes éducatifs, car le nombre absolu d'enfants non scolarisés dans les pays partenaires est pratiquement inchangé par rapport au niveau de référence alors même que les taux ont diminué³¹. En outre, les conséquences éducatives et économiques de la COVID-19 menacent de réduire à néant ces avancées, comme indiqué dans le chapitre spécial consacré à la COVID-19. Un regain d'efforts et une attention encore plus ciblée de l'ensemble des partenaires sont indispensables pour protéger le droit de tous les enfants à une éducation de qualité et soutenir les innovations du Plan stratégique GPE 2025 afin qu'elles concourent de manière optimale à la réalisation de la vision du GPE.

31. Compilation du Secrétariat du GPE effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org> (2020). 78 738 457 enfants non scolarisés dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire dans les pays partenaires, contre 78 775 509 à l'année de référence.